



**COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 6 OCTOBRE 2022 – 9H
MOLINES EN QUEYRAS**

Présents : ALLAIX Romain, ARMANET Carole, BONNIN Gilbert, CHALLOT Serge, CLEMENCEAU Philippe, GARCIN Valérie, GICQUEL Mathieu.

Absents : FOUQUE Christian (pouvoir à ARMANET Carole), GARCIN Michel (pouvoir à CLEMENCEAU Philippe), HOUSSET Raphaël, ROUX Delphine (pouvoir à CHALLOT Serge).

Secrétaire de séance : GICQUEL Mathieu.

Intervention, en début de séance, de l'Office National des Forêts pour présenter le plan de gestion de la forêt communale pour les 20 prochaines années.

1/ Approbation du compte-rendu du Conseil Municipal du 6 septembre 2022.

Madame le Maire propose d'approuver le compte-rendu du Conseil Municipal de la séance du 6 septembre 2022. Aucune modification est effectuée.

Vote : Pour à l'unanimité

2/ Revalorisation du point d'indice pour les indemnités.

Le Conseil Municipal doit fixer, dans les conditions prévues par la loi, les indemnités de fonction, versées au Maire et aux adjoints. Les indemnités sont revalorisées en fonction de la valeur du point d'indice des fonctionnaires au 1^{er} juillet 2022.

Vote : Pour à l'unanimité

3/ Convention de prestation d'hydrocurage et d'inspection télévisuelle des réseaux avec la Communauté de communes.

Madame le Maire indique que la Communauté de communes du Guillestrois et du Queyras réalisent pour le compte de la commune une prestation de service d'hydrocurage et d'inspection télévisuelle des réseaux d'eaux pluviales par la mise à disposition de matériel et de moyens humains. Il convient de signer une convention de prestations.

Vote : Pour à l'unanimité

4/ Convention de groupement de commandes pour l'organisation des transports sanitaires des secours pour les deux saisons hivernales.

Toutes les communes du Queyras se sont accordées afin de constituer un groupement de commande à un prestataire privé commun pour assurer la réalisation des secours sur leur territoire, lors des saisons hivernales 2022/2023, 2023/2024. Il s'agit de signer une convention de groupement de commandes.

Vote : Pour à l'unanimité

5/ Travaux de restructuration du réseau électrique au Hameau du Coin.

Madame le Maire indique au conseil municipal que des travaux d'extension du réseau électrique (haute tension) seront engagés prochainement par ENEDIS et à sa charge au hameau du Coin.

Ces travaux consistent à poser un câble Haute Tension souterrain de 35 mètres de long pour 0.50 mètre de large.

Il s'agit d'autoriser Madame Le Maire à signer tous documents relatifs à ces travaux.

Vote : Pour à l'unanimité

6/ Rapport du service assainissement communautaire 2021.

Madame le Maire procède à la présentation au Conseil Municipal du rapport du service assainissement communautaire 2021 qu'il convient de valider.

Vote : Pour à l'unanimité

Questions diverses :

- **Site internet** : le site est en cours d'élaboration, plusieurs éléments restent à compléter et à valider avant la mise en ligne définitive.
- **Fruitière de Fontgillarde** : le cahier des charges du projet doit être établi pour transmission au CAUE 05 (Conseil d'Architecture et d'Urbanisme de l'Environnement). Il s'agit de lancer les études de faisabilité.
- **Groupement d'employeurs Queyr'agri.** : Afin de pallier les difficultés de recrutement d'un agent technique, la commune a la possibilité d'adhérer au groupement d'employeurs Queyr'agri. Il convient d'évaluer les besoins.
- **Travaux pour les appartements appartenants à la Mairie** : possibilité d'effectuer des travaux de rénovation pour la création de deux appartements à mettre en location à l'année (aux Myosotis et au 2^{ème} étage de la Mairie). Les dossiers de demande de subventions vont être élaborés et finalisés pour la fin de l'année.
- **Projet d'achat d'un appartement (parcelle B 1614 - rue du Serre à côté de la Mairie)** : une visite de ce bien sera organisée pour l'ensemble du Conseil Municipal, afin de statuer lors d'un prochain conseil municipal.
- **Garage communal** : l'agencement avance. Le garage a été primé au grand prix départemental de la construction et de l'aménagement et de l'architecture durables 2022 dans la catégorie équipement public organisé par le CAUE 05.
- **Assainissement** : le service de la Communauté de Communes rencontre des problèmes de personnel depuis plusieurs mois. Un recrutement est essentiel pour la continuité du service.
- **Tables de pique-nique** : Il est prévu un achat groupé de tables de pique-nique qui seront installées à différents endroits de la commune et sur le domaine skiable.
- **Badges déchets** : Après avoir été faite à Fontgillarde, la distribution des badges continue à Gaudissard. L'ensemble des communes de la Comcom sera équipé d'ici fin 2023.
- **Nouveau sentier du Col Agnel** : Il est proposé de continuer et d'entamer la 2ème tranche reliant le Canal de Rouchas Frach au pont de l'Ariane.
- **Amélioration du chalet d'accueil au pont de L'Ariane pour les pisteurs** : un chauffage solaire sera installé pour le confort des pisteurs. Le chalet servira également pour du stockage.

Fin de la séance à 11h50.

Le Maire
GARCIN Valérie

